

FICHE ACTION Mission Optionnelle 2 : Accompagner les professionnels de santé

Face à une démographie médicale sous pression, notre CPTS aspire à structurer des initiatives visant à accompagner les professionnels de santé, en particulier les jeunes en formation (étudiants, stagiaires) ou récemment diplômés. L'objectif est de mettre en lumière le caractère attrayant de notre territoire, créant ainsi un environnement propice pour encourager et faciliter l'établissement en pratique libérale en ville.

La CPTS souhaite également s'investir dans l'accompagnement des professionnels de santé en situation d'épuisement professionnel, et / ou victimes de violences ou encore qui éprouvent des difficultés dans leur pratiques, et dans l'orientation de patients en situations complexes.

Numéro Fiche-Action	Fiche Action Numéro 1
Axe des missions des CPTS	Mission optionnelle 2 : Accompagner les professionnels de santé
Intitulé de l'action	L'accompagnement des professionnels de santé, des étudiants, et le développement de l'attractivité du territoire.
Contexte, diagnostic territorial	La problématique de logement pour les étudiants en médecine en Corrèze, comme dans de nombreux territoires, est une préoccupation majeure. La disponibilité de logements abordables, adaptés aux besoins des étudiants, peut poser des défis, en particulier dans les zones où la demande de logements est élevée, ou encore dans des zones plus ou moins rurales. En Corrèze, certaines problématiques reviennent de manière récurrente : • Pénurie de logements abordables • Concurrence pour le logement • Mobilité pour les stages (les étudiants en médecine peuvent être amenés à effectuer des stages dans différents établissements de santé de la région, ce qui peut poser des défis en termes de stabilité résidentielle.) Pour aborder ces problèmes, les communes tentent de nouvelles actions afin d'accueillir dans de bonnes conditions les étudiants et stagiaires. La CPTS souhaiterait œuvrer en partenariat avec les communes afin de trouver des solutions durables pour tous. Nous souhaitons également travailler sur diverses actions de notre côté. Concernant l'accompagnement des professionnels de santé sur notre territoire, ce sujet nous semble être une composante essentielle pour assurer des soins de qualité, le bien-être des praticiens et renforcer les services de santé locaux. Selon une enquête de l'Ordre des médecins française réalisée en 2019, plus de 60 % des médecins interrogés ont déclaré avoir déjà ressenti un épuisement professionnel au cours de leur carrière. Parmi eux, environ 20 % ont déclaré avoir vécu un épisode de burn-out au cours de l'année précédente. Les infirmiers et infirmières sont également touchés par le burn-out. Une enquête réalisée en 2018 par la Fédération nationale des infirmiers de France (FNI) a révélé que près de 37 % des infirmiers se sentaient en burn-out.

	Les internes en médecine, en raison de la pression liée à la formation médicale, peuvent être particulièrement vulnérables. Une étude menée en 2017 a indiqué que plus de 30 % des internes en médecine en France souffraient de burn-out.
Lien avec le Plan Santé Corrèze (2018-2023)	Attirer et fidéliser les professionnels de santé par des conditions d'exercice diversifiées et modernisées <u>Exemples d'actions :</u> • Mobiliser le dispositif national « 400 médecins généralistes dans les territoires prioritaires » • Développer les consultations avancées dans les établissements et services médico-sociaux, les maisons de santé pluriprofessionnelles et les centres de santé, en priorité pour Uzerche et Argentat et à conforter en Haute-Corrèze.
Partenaires à solliciter	Association MOTS, Association « Maison de Soie », Mairies
Objectif général	Faciliter l'exercice et l'installation des étudiants en médecine et apporter une réponse adaptée aux besoins des professionnels et sur le territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze.
Objectifs opérationnels	• Promotion de l'accueil des stagiaires notamment pour les futurs recrutements • Créer du lien entre les professionnels de santé du territoire, et les instituts de formation • Prévenir les situations d'épuisement professionnels • Organiser des actions afin à mettre en avant le caractère attractif du territoire • Constituer un vecteur de communication et d'information afin de promouvoir les activités de la CPTS
Description de l'action	<u>ACTION 1 : Réaliser</u> un état des lieux du territoire <u>Mise en œuvre :</u> ✓ Créer un répertoire des professionnels et structures du territoire ○ Se rapprocher de la CPAM pour obtenir des listes complètes avec les professionnels du territoire de la CPTS ○ Répertorier de manière géographique les absences de médecins traitants sur le territoire ○ Organiser des présentations des différentes professions pour mieux se connaître entre professionnels ○ Répertorier chaque professionnel de santé susceptibles d'accueillir des stagiaires ou étudiants ○ Se renseigner quant à la mise en place du système de médecins juniors, et partager l'informations auprès des professionnels de la CPTS Santé Sud Corrèze

ACTION 2 : Accompagner les étudiants / stagiaires

Mise en œuvre :

- ✓ Réflexion sur la possible mise en place de médecins juniors
 - Informer les médecins du territoire de l'existence de ce dispositif
 - Réfléchir à de possibles partenaires pour obtenir des locaux de consultations pour ces médecins juniors (partenariats mairie ?)
- ✓ Mener une réflexion collégiale ainsi qu'une étude de marché concernant l'accueil des stagiaires et étudiants, et notamment sur les problématiques de logements auxquels ils font face sur notre territoire
- ✓ Mener une seconde réflexion collégiale quant à l'implication de la CPTS sur un « coup de pouce » à apporter aux étudiants
 - Financement des logements
 - Aide à la mobilité
 - Aide au carburant
 - Achat d'un vélo électrique / trottinette électrique
 - Élaboration de « pack loisir »
- ✓ Sensibiliser les professionnels de santé à l'accueil de stagiaires
- ✓ Organiser des rencontres conviviales entre les professionnels de santé et les stagiaires et internes accueillis

ACTION 3 : Mettre en avant le caractère attractif du territoire

Mise en œuvre :

- ✓ Développer des outils de communication de la CPTS pour faire la promotion du territoire et de l'organisation en place
- ✓ Utiliser le site web de la CPTS pour communiquer (vidéo promotionnelle du territoire et/ou interviews et témoignages de professionnels, ...), des plaquettes de présentation et/ou newsletter d'information sur les initiatives existantes sur le territoire
- ✓ Organisation d'évènements
 - Marche sportive entre professionnels de santé / Journée d'accueil sportive
 - Journée de cohésion entre les professionnels de la CPTS
 - Évènements grand public
- ✓ Créer des partenariats avec les universités et instituts de formation afin de présenter le territoire aux étudiants

ACTION 4 : Accompagner les professionnels de santé du territoire

Mise en œuvre :

- ✓ Établir un annuaire de professionnels ressources

	✓ Organiser un temps d'accueil des nouveaux professionnels et améliorer l'interconnaissance en organisant une rencontre conviviale et interprofessionnelle annuelle ✓ Développer des partenariats avec des associations pouvant intervenir dans le champ de l'épuisement professionnel et dans les violences faites aux professionnels de santé ✓ Élaborer des groupes de travail pour les professionnels qui peuvent rencontrer des problématiques dans leur profession (situation complexe, difficulté d'orientation vers le bon professionnel, etc...) ✓ Mener une réflexion collégiale sur l'accessibilité des professionnels libéraux à la médecine du travail et médecine préventive
Personne(s) référente(s) de l'action	ALLOCHON Lou, Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze : coordonnateur@cpts-santesudcorreze.fr AURICOMBE Hervé, kinésithérapeute : h.auricombe@wanadoo.fr CLERGERIE Dominique, Infirmière libérale : president@cpts-santesudcorreze.fr

Membres du groupe de travail

NOM	Prénom	Profession	Email	Commune de l'exercice
ALLOCHON	Lou	Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze	coordonnateur@cpts-santesudcorreze.fr	Territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze
BARBANCE	Quentin	Infirmier libéral	barbanceq@gmail.com	Brive-la-Gaillarde
BROUSSE	Maryline	Chargé de mission Contrat Local de Santé de Brive	Maryline.BROUSSE@brive.fr	Brive-la-Gaillarde
BRUGEAT	Murielle	Sage-Femme	murielle.brugate@gmail.com	Malemort-sur-Corrèze
CLERGERIE	Dominique	Infirmière libérale	president@cpts-santesudcorreze.fr	Brive-la-Gaillarde
DE LEOBARDY	Sabine	Assistante médicale	sabine.1107@wanadoo.fr	La Rivière de Mansac
FRANCO	Philippe	Infirmier libéral	francophilippe@sfr.fr	Brive-la-Gaillarde
ORLIAGUET	Thomas	Médecin généraliste	thomas.orliaguet@gmail.com	Brive-la-Gaillarde
HENRY	Bruno	Médecin généraliste	drbruno.henry5@orange.fr	Brive-la-Gaillarde

Lien avec les autres actions de la CPTS	<i>Lien avec la Mission 1 : Améliorer l'accès aux soins</i>
Public bénéficiaire	Professionnels de santé de l'ensemble du territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze
Territoire couvert	L'action vise l'ensemble du territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze
Moyens	<i>Logistiques / Numériques</i>
	Salle de réunion Fournitures de bureau Prestataire pour la construction du site web et l'actualisation régulière des différentes rubriques Matériel informatique et bureautique Connexion internet Campagne de communication
	<i>Humains</i>
	Temps important de coordination entre l'ensemble des professionnels de santé Prévoir des réunions et / ou de groupe de travail
	<i>Financiers</i>
Calendrier prévisionnel	Durée de l'action : pluriannuelle
Leviers et freins	Frein : Hétérogénéité des pratiques et des modes d'exercice

Indicateurs de suivi et de résultats (simples & mesurables)	Valeur cible	Outils d'évaluation
Les indicateurs seront à déterminer en partenariat avec la CPAM lors de la signature du contrat ACI.		